

SUIVI IMPORTANT

Rivière Lot seulement

Participation de l'**ADAPAEF 46** au recensement des anguilles capturées.

Ce recensement et les informations dédiées permettront de mettre en évidence les secteurs où l'espèce est encore présente et de justifier l'installation d'équipements de franchissement (passes à poissons, dispositifs de dévalaison, etc.) sur les usines hydroélectriques de la rivière Lot.

Si vous avez l'occasion de capturer une anguille soit à la ligne, soit à la nasse anguillère ou aux cordes, vous répondez aux questions suivantes :

- Bief concerné par la capture :
- Commune :
- Lieu précis :
- Date :
- Technique de pêche (ligne, nasse ou cordes) :
- Durée de pose (nasse ou cordes) :
- Taille de l'anguille capturée :

Photo ou film à prendre au moment du relâcher.

Vous retournez les informations et la photo ou le film à Patrice JAUBERT (Directeur de la fédération de pêche du Lot) dont voici les coordonnées :

Patrice Jaubert : 06.73.72.87.20 / patrice.fd@wanadoo.fr

